

Centre Hospitalier de Valenciennes

DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES

DECISION DE NOMINATION D'UN FAISANT FONCTION D'INTERNE

Le Directeur Général du Centre Hospitalier de Valenciennes,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles R6153-10 à R6153-40 portant statut des Internes en Médecine, en Odontologie et en Pharmacie,

Vu l'arrêté du 29 juin 2023 modifiant l'arrêté du 8 juillet 2022 relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologiques exerçant leurs fonctions dans les établissements publics de santé,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice générale du centre national de gestion en date du 12 juillet 2023 nommant Monsieur Nicolas SALVI en qualité de directeur général du centre hospitalier de Valenciennes et du centre hospitalier de Fournies à compter du 1er septembre 2023,

Vu la vacance de poste au sein du service de pédiatrie,

Vu la candidature de Madame PADURE Catalina pour occuper un poste de Faisant Fonction d'Interne dans le service de pédiatrie,

Vu l'avis favorable émis par Madame le Docteur Amélie DUPONT, Chef du pôle mère-enfant et Chef de service de pédiatrie,

Vu l'avis favorable émis par Monsieur le Docteur Claude MEURISSE, Président de la Commission Médicale d'établissement.

DECIDE:

Article 1^{er}: Madame PADURE Catalina est nommée en qualité de Faisant Fonction d'Interne dans le service de pédiatrie du 03/11/2025 au 03/05/2026 inclus.

Article 2: Madame PADURE Catalina percevra la rémunération prévue par l'arrêté du 29 juin 2023 modifiant l'arrêté du 8 juillet 2022 fixant les émoluments forfaitaires alloués aux étudiants Faisant Fonction d'Interne et bénéficiera des avantages en nature accordés aux Internes à l'exclusion des membres de sa famille.

Article 3: La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative compétente dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressée.

Article 4: Ampliation de la présente décision sera adressée à l'intéressée (1 exemplaire) et au Trésorier Principal Hospitalier (1 exemplaire).

Fait à Valenciennes, le 24/10/2025

Pour le Directeur Général et par délégation
La Directrice des Affaires Médicales

Madame Julie ALLEGNAC-RICARD



Centre Hospitalier de Valenciennes
Avenue Désandrouin - CS 50479
59322 Valenciennes Cedex
03 27 14 33 33 / www.ch-valenciennes.fr

